

PROGRAMME FORMATION

APPROCHE DE LA RÉDUCTION DES RISQUES ET DES DOMMAGES (RDRD) LIÉS AUX CONSOMMATIONS DE SUBSTANCES PSYCHOACTIVES

DATES, DURÉE ET LIEU DE LA FORMATION

Une journée de 7h de formation.

Formation en INTRA, à destination d'un groupe de 12 stagiaires à 16 stagiaires maximum.

Les formations peuvent se faire au Service Formation de la SEDAP, 6 avenue Jean Bertin – 21000 DIJON ou dans votre structure. La location éventuelle d'une salle en dehors de notre structure n'est pas incluse (voir CGV).

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

La formation propose aux professionnels ou bénévoles qui interviennent auprès d'un public ayant des consommations de substances psychoactives, une approche sur les addictions et la réduction des risques et des dommages.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Pour leur permettre une meilleure compréhension de la RDRD liés aux consommations de substances psychoactives, le formateur transmettra aux stagiaires des connaissances et des compétences visant à :

- Susciter une réflexion nouvelle sur les conduites addictives et la personne addictive
- Intégrer les connaissances de base sur les différentes conduites addictives : vocabulaire, définition, les produits, la RDRD... pour conseiller, informer, accompagner les usagers de substances psychoactives
- Identifier les lieux d'accueil, d'écoute et de prise en charge des usagers, de l'entourage ou des professionnels pour orienter, accompagner ou être accompagné

ÉLÉMENTS FORTS

Une démarche pédagogique participative pour :

- Prendre confiance dans l'interaction avec les usagers de drogues
- Revoir ses représentations concernant l'usager de substances psychoactives et la RDRD
- Renforcer l'aide apportée aux usagers de substances psychoactives par la RDRD

CONTENU DÉTAILLÉ DE LA FORMATION

La formation apprend aux stagiaires comment fournir un soutien initial aux personnes qui ont des consommations de substances psychoactives :

Demi-journée 1

Introduction à la compréhension des addictions et l'histoire de la RDRD

- Présentation des stagiaires, leurs attentes
- Définition des concepts d'usage, d'abus et de dépendance
- Histoire de la RDRD : contexte, enjeux, évolution
- Le SET and SETTING

Demi-journée 2

Produits et conseils RDRD par produits

- Les familles de produits
- Les modes de consommation
- Effets et méfaits
- Présentation des outils RDRD

Ressources et missions des structures

- La RDRD à distance
- L'analyse de produits
- Salle de consommation – Haltes Soins Addictions

- Mission des CSAPA
- Mission des CAARUD
- Le réseau de partenariat

Conclusion

Afin d'évaluer les acquis de la formation, un quiz sera complété par les participants au début et à la fin de la formation. Un questionnaire de satisfaction de la formation sera également à compléter à l'issue de la formation et donnera lieu à un bilan qui sera adressé à la structure bénéficiaire et aux stagiaires.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Échanges sur les expériences des stagiaires et des professionnels de la thématique
- Mises en situation
- Pratique des outils de RDRD
- Remise de documentation et outils



ORGANISATION MATÉRIELLE ET ADMINISTRATIVE

Pour une formation dans votre structure : un ordinateur (avec enceintes), un vidéoprojecteur, un paperboard et deux tables pour disposer les outils.



PUBLIC

Tout public majeur



PRÉ-REQUIS

Avoir une capacité d'empathie vis-à-vis de la personne addictive. Avoir un intérêt porté aux problématiques de consommation de substances psychoactives.



PROFILS FORMATEURS

Professionnels de terrain (psychologue, éducateur, infirmier...) spécialisés dans la thématique proposée.



TARIF ET INSCRIPTION

Pour un devis et planifier une session, adressez-vous à Karine MAIRET du Service Formation k.mairet@addictions-sedap.fr ou au **07 68 72 66 38** pour avoir un devis et planifier une session.



ACCESSIBILITÉ – SITUATION DE HANDICAP

Si vous avez des besoins spécifiques en matière d'accessibilité, merci de contacter Karine MAIRET, référente handicap k.mairet@addictions-sedap.fr ou au **07 68 72 66 38**



AUTRES INFORMATIONS

Cette formation est éligible aux financements OPCO.

Pour obtenir le certificat de secouriste, le stagiaire doit suivre la totalité des 14h de formation.

Les repas sont libres et non organisés par la SEDAP.

Retrouvez d'autres informations sur notre site internet (règlement intérieur, livret d'accueil...)

<https://p2rfp.addictions-sedap.fr>